



MAIRIE DE PARADOU  
13520

Le Paradou, le 17 octobre 2022

## **Subventions aux associations 2023**

### **Objet: Demandes de Subventions Communales 2023**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

A travers la poursuite de projets divers, de la participation au forum des associations à la préparation de manifestations, votre association contribue au rayonnement du territoire communal. Afin de soutenir ces actions, la commune peut vous octroyer une participation financière.

Pour les demandes de subventions 2023 concernant votre association, vous pouvez dès maintenant télécharger le dossier 2023.

Pour l'obtenir vous pouvez le télécharger sur ce site de la mairie : <https://www.mairie-du-paradou.fr> / SE DIVERTIR / Les Associations, ou retirer un exemplaire auprès de l'accueil.

Je vous informe **de la date limite de dépôt des dossiers** en un seul exemplaire avec le budget prévisionnel et le projet en cas de demande de manifestation

**Au plus tard le vendredi 30 décembre 2022.**

Le dossier devra être retourné à l'accueil de la mairie dûment rempli et signé à l'attention du Délégué aux sports.

### **Ce dossier se compose :**

- **De la demande de subvention à compléter (pages 1 à 4)**
- **Des modèles de compte de résultat, bilan et budget prévisionnel (pages 5,6 et 7), à ne pas remplir si vous joignez en copie vos propres documents comptables, signés par le président et le trésorier.**
- **En page 8 descriptif d'une action spécifique exceptionnelle et joindre le budget prévisionnel.**

**La subvention ne sera versée qu'après la manifestation avec les pièces justificatives (le bilan financier et rapport de l'action).**

J'attire votre attention sur le fait que parmi les pièces demandées, le compte rendu d'activité précisant notamment l'utilisation de la subvention communale précédente, ainsi que le programme d'actions à venir justifiant votre nouvelle demande, sont tout aussi essentiels que les documents comptables. Leur non présentation peut entraîner la suspension du traitement de votre dossier.

**Je me tiens à votre disposition pour vous aider à remplir ces dossiers sur rendez-vous.**

Contactez l'accueil au 04 90 54 54 01 ou par E-mail : [r.oliva@mairie-du-paradou.fr](mailto:r.oliva@mairie-du-paradou.fr)

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Raphaël OLIVA  
Conseiller Municipal  
Délégué aux Sports et Associations